

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 2-3 juin 2003

NOTES D'INFORMATION

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2003/INF/7
30 mai 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR LA VISITE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MAURITANIE, AU SÉNÉGAL ET EN GUINÉE

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

INTRODUCTION

1. Du 22 février au 5 mars, une délégation de membres du Conseil d'administration du PAM s'est rendue en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée. Elle était composée de représentants des pays suivants: Chine, Haïti, Mali, Mauritanie, Pakistan et Slovénie et de l'attaché de liaison pour l'Afrique de l'Ouest. Elle était conduite par l'Ambassadeur du Mali. Elle devait rencontrer des représentants des gouvernements, d'organisations des Nations Unies et d'autres partenaires, des membres du personnel du PAM ainsi que d'autres parties prenantes, et se rendre sur les lieux des opérations du PAM. Elle était accompagnée par M. Manuel Aranda da Silva, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest pour les visites en Mauritanie et au Sénégal, et par M. A. Vercken, Directeur régional adjoint pour l'Afrique de l'Ouest, pour la visite en Guinée. La liste des membres de la délégation figure à l'annexe I, le programme des visites à l'annexe II et la liste des principaux représentants des gouvernements avec lesquels la mission a eu des entretiens à l'annexe III.
2. Les membres de la délégation présentent leurs plus vives félicitations au Secrétariat du Conseil, aux membres du personnel du Bureau régional et des bureaux de pays, et aux autorités nationales des trois pays visités pour tout l'appui apporté au bon déroulement de la mission.

MAURITANIE

3. Le programme de pays du PAM pour 1998-2002 devait s'achever fin décembre 2002, mais une demande de prorogation jusqu'à fin juin 2003 a été présentée pour permettre de liquider les soldes existants en attendant l'arrivée des produits relevant du nouveau programme de pays pour 2003-2008. Les objectifs du nouveau programme de pays sont de a) promouvoir l'éducation des enfants dans les zones rurales en mettant particulièrement l'accent sur la scolarisation des filles, b) réduire le taux de malnutrition parmi les enfants des zones les plus défavorisées et fournir aux mères des services de santé et de nutrition, et c) améliorer la sécurité alimentaire des ménages pauvres en milieu rural et réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques en protégeant l'environnement. L'opération d'urgence No 10147 a été approuvée en mars 2002 pour un coût total de 7,5 millions de dollars E.-U. La distribution devait commencer le 1er avril mais a été retardée jusqu'en septembre, la réponse des donateurs ne s'étant matérialisée qu'après la déclaration de l'état d'urgence par le gouvernement, le 1er septembre. L'opération régionale d'urgence No 10249 a été approuvée le 16 décembre pour un coût total de 27,8 millions de dollars pour une durée d'un an. Cette opération répond à la sécheresse et au déficit de production que connaît la région du Sahel occidental. L'affectation de 43 632 tonnes, soit 80 pour cent de l'affectation totale de 55 365 de tonnes, ciblera 420 000 bénéficiaires vivant dans le sud du pays, dont 120 000 dans les zones à forte vulnérabilité.
4. En Mauritanie, la délégation a rencontré le Premier Ministre, les Ministres de la condition féminine et du plan, de la santé, de l'éducation nationale et le Commissaire à la sécurité alimentaire. Ce dernier a accompagné la délégation sur le terrain. Tous les dirigeants politiques ont manifesté un profond respect et le plus grand intérêt pour le travail du PAM. Le Premier Ministre a souligné la gravité de la sécheresse qui sévit pour la troisième année consécutive. Il a fait l'éloge des interventions du PAM et a souligné les grandes lignes du plan d'urgence de son gouvernement, qui est financé par un budget spécial dans le but de sauver des vies humaines et de préserver aussi le cheptel. D'autres problèmes ont été soulevés au cours des réunions: ampleur de l'étendue du programme de



pays du PAM; prise en compte des préférences alimentaires locales et nationales dans la constitution des assortiments alimentaires; renforcement du programme d'alimentation scolaire et du potentiel au Ministère de l'éducation; prévalence du VIH/SIDA; coût élevé du transport des produits en raison de la situation de quasi-monopole des transporteurs; et mobilisation des ressources destinées au programme de pays.

5. Des réunions très utiles ont eu lieu avec des ONG partenaires (Fédération luthérienne mondiale [FLM], Association de coopération et de recherche pour le développement [ACORD], Comité d'Oxford de secours contre la famine [OXFAM], et World Vision) qui participent à l'exécution de différentes composantes du programme. Toutes ont fait l'éloge des activités du PAM et de l'attitude du gouvernement à l'égard de leur participation aux opérations d'urgence. Elles ont aussi souligné la gravité de la situation créée par la sécheresse.
6. Les représentants des organismes des Nations Unies partenaires ont mis en relief les domaines de coopération existants et envisageables. Il s'agit notamment d'études conjointes, d'enquêtes nutritionnelles, de l'analyse de la vulnérabilité, de stratégies logistiques et de programmation commune. Le représentant de l'Union européenne a souligné pour sa part la nécessité de renforcer la stratégie nationale de sécurité alimentaire et le plan d'action.
7. Les visites prévues concernaient des centres de distribution d'urgence, des programmes d'alimentation scolaire, des activités vivres-contre-travail et des centres de nutrition. Partout, il s'est avéré que les femmes étaient les principales bénéficiaires, que la collaboration des ONG aux distributions d'urgence était extrêmement utile et que les programmes vivres-contre-travail donnaient des résultats durables.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

8. La mission a estimé qu'il était justifié que le PAM maintienne son concours actif aux opérations d'urgence et aux activités de développement en Mauritanie. Le gouvernement est fermement résolu à mener à bien le suivi du plan de stratégie nationale de réduction de la pauvreté et à faire face aux besoins alimentaires du pays.
9. La coordination entre les donateurs est bonne, mais pourrait être davantage renforcée par des initiatives stratégiques de coopération.
10. L'efficacité des opérations du PAM dans le pays pourrait être améliorée par l'intermédiaire du gouvernement dans les négociations avec les transporteurs pour abaisser le coût du transport des produits.
11. La mise en œuvre du programme de pays pourrait être soutenue par le biais d'initiatives appropriées visant au renforcement des capacités à l'échelle locale.



SENEGAL

12. Avant 1999, le PAM opérait au Sénégal dans le cadre d'une multitude de projets. Un programme de pays intégré a été approuvé pour la première fois pour 1999-2001. Le PAM opère aujourd'hui dans le cadre d'un programme de pays de deuxième génération pour 2002-2006. Ce dernier comprend trois activités de base: santé et nutrition, alimentation scolaire et prévention des crises. En outre, plusieurs opérations d'urgence ont eu lieu. Une opération d'urgence est actuellement en cours pour les conflits dont est victime la basse Casamance, ainsi que deux autres opérations d'urgence régionales, l'une ciblant les populations victimes des inondations dans la vallée du fleuve Sénégal et l'autre visant les populations rurales dans les zones les plus vulnérables.
13. Au Sénégal, la délégation a été mise au courant de la situation qui prévaut dans le pays par la Ministre de la famille et de la solidarité nationale entourée, à cette occasion, du Secrétaire général adjoint de la Présidence et de plusieurs directeurs des services centraux. Elle a par ailleurs été informée par le directeur de pays des opérations exécutées dans le pays, et elle a effectué plusieurs visites sur le terrain.
14. La Ministre a transmis le message du Premier Ministre concernant les politiques et les priorités du gouvernement. La priorité numéro un a été donnée à l'éducation, suivie par la santé et la nutrition, l'agriculture, l'eau et l'environnement. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, le gouvernement procédait de manière très progressive, le retrait de l'aide alimentaire ne devant intervenir que dans le long terme. Dans l'intervalle, la Ministre souhaitait le maintien de l'aide alimentaire et de l'appui technique, en particulier pour l'analyse de la vulnérabilité. Elle a par ailleurs exprimé des inquiétudes au sujet de l'aggravation continue de la situation d'urgence des Sénégalais rapatriés de la Côte d'Ivoire. S'agissant du partenariat avec le PAM, la Ministre a souligné la conformité du programme de pays avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et l'implication du gouvernement dans l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité. Elle s'est enfin vivement félicitée du choix de Dakar comme siège du Bureau régional.
15. La délégation a visité des écoles bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire à Kaolack. Les autorités scolaires ont rapporté les chiffres enregistrés "avant" et "après" pour montrer la progression des inscriptions et l'amélioration des résultats scolaires grâce au programme d'alimentation. Elles ont aussi souligné l'importance de fournir deux repas quotidiens pour obtenir l'impact voulu sur le taux d'assiduité et l'apprentissage. Le rôle déterminant joué par les associations de parents-professeurs dans la supervision des programmes a également été mis en relief. La délégation a visité un dispensaire recevant l'aide du PAM et d'autres organismes, l'aide du PAM consistant à fournir de la farine enrichie à distribuer aux enfants présentant une insuffisance pondérale ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. La délégation s'est également rendue dans deux entrepôts du PAM.
16. Le Directeur régional et son équipe ont mis la délégation au courant des activités du Bureau régional. Il a notamment illustré les résultats obtenus jusqu'à présent, les difficultés et possibilités pour l'avenir, ainsi que le programme de travail du bureau pour 2003. Un échange direct et franc a eu lieu concernant le processus de décentralisation, son coût et ses avantages. Le Directeur régional a également donné un aperçu général de la situation relative à la sécurité alimentaire dans l'ensemble de la région. Il a mentionné en particulier la détresse du Sahel en raison de la sécheresse récurrente, et souligné la nécessité d'un système d'alerte rapide. Il a également appelé l'attention sur la multiplication des conflits armés et leur impact négatif sur la sécurité alimentaire à l'échelle régionale.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

17. La délégation a estimé que le programme d'alimentation scolaire, ainsi que l'appui nutritionnel en faveur des enfants sous-alimentés, des femmes enceintes et des mères allaitantes contribuaient à la réalisation des plus hautes priorités gouvernementales dans le domaine de l'éducation et de la santé.
18. Dans ce contexte, l'appui du PAM au Sénégal devrait se poursuivre, comme l'a demandé le gouvernement, pendant la phase de transition au cours de laquelle celui-ci mettra en place les mesures permettant le retrait progressif de l'aide alimentaire.
19. Les besoins du gouvernement en matière de renforcement des capacités devraient être satisfaits, notamment dans le domaine de l'analyse de la vulnérabilité, en collaboration avec d'autres partenaires des Nations Unies.
20. Le Bureau régional pourrait avoir besoin d'un renforcement des fonctions administratives et financières.

GUINEE

21. Le PAM participe à des opérations d'urgence et de développement en Guinée depuis près de 40 ans. L'Organisation a débuté ses opérations en 1964 par un programme d'alimentation dans les écoles professionnelles. Le programme de pays pour 2002-2005 a été approuvé en août 2001 pour une valeur totale de 15 millions de dollars. Les distributions au titre du programme d'alimentation scolaire ont commencé en mars 2002 et le programme de développement rural devrait démarrer en 2003. Outre les divers programmes de développement, le bureau du PAM en Guinée a été chargé de plusieurs opérations liées à des interventions d'urgence. Au cours des 12 dernières années, depuis le début de la guerre civile au Libéria, la Guinée a accueilli des centaines de milliers de réfugiés. Les attaques des rebelles ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes à l'intérieur des frontières. L'opération d'urgence No 6312, approuvée en novembre 2000, a été conçue pour venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). L'aide aux réfugiés a été fournie dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 06271.0 en 2001 et des IPSR 10064.0 et 10064.1 en 2002 et 2003. Les troubles récents survenus en Côte d'Ivoire ont engendré une troisième vague de réfugiés. Depuis septembre 2002, 551 tonnes de produits alimentaires au total ont été distribuées par le PAM en Guinée aux personnes fuyant la Côte d'Ivoire. L'aide alimentaire est fournie au titre de l'IPSR 10064.1.
22. La délégation a eu des entretiens avec les Ministres des affaires étrangères, de l'administration territoriale et de la décentralisation, de l'agriculture et de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique. Tous ont souligné les dimensions politiques, économiques et sociales des conflits dans les régions voisines et leur impact sur la Guinée, en particulier pour ce qui est des réfugiés, des rapatriés et des PDI. On a fait l'éloge de l'appui que le PAM apportait à travers des initiatives d'urgence et de développement et l'on a attiré l'attention sur la nouvelle structure décentralisée mise en place pour assurer des liens avec le programme. Les mérites du programme d'alimentation scolaire ont été reconnus. A cet égard, il a été suggéré d'adapter l'assortiment alimentaire aux goûts locaux et aux possibilités locales d'achat. À la demande de la représentation du PAM, la délégation a posé aux autorités du pays le problème du non-respect de certains privilèges. Toutes les assurances ont été données que la représentation jouira de toutes les exonérations fiscales, comme cela se doit.



23. La délégation a tenu des réunions avec les représentations des organismes des Nations Unies, des ONG partenaires et des donateurs bilatéraux. Les représentants des autres organismes des Nations Unies ont expliqué la nature de leur collaboration avec le PAM, ainsi que les enjeux et les possibilités du partenariat dans la situation complexe que traverse la Guinée. Tous ont apprécié les résultats obtenus par le PAM et mis en avant leurs propres domaines de collaboration avec celui-ci. La délégation a été informée de l'état d'avancement du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il a été souligné que la bonne gouvernance constituait l'élément central de ce document. L'avenir de l'aide au développement en faveur de la Guinée dépendait de la capacité du pays de satisfaire aux critères liés à la gouvernance. Il a également été question de la lassitude des donateurs vu la durée des conflits dans la région.
24. Les visites de terrain ont dans une large mesure corroboré le sentiment acquis lors des discussions au siège. Le Gouverneur de N'zerekore a exprimé de vives inquiétudes au sujet de l'arrivée massive de réfugiés et de rapatriés de Côte d'Ivoire, faisant observer l'impossibilité de les installer dans les camps existants et l'impact sur l'économie locale, les infrastructures sociales et la sécurité. La délégation a pu constater par elle-même, lors de sa visite dans les centres d'accueil temporaire, les effets du surpeuplement et du manque de services de base. La question de l'adaptation de l'assortiment alimentaire aux goûts locaux a également été soulevée.
25. La délégation a visité plusieurs écoles bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire, et constaté la forte implication des communautés bénéficiaires dans ces programmes. Les associations de parents-professeurs étaient très actives en ce qui concerne la supervision du programme. Leurs représentants étaient des partisans enthousiastes de cette initiative. Là encore, la question de l'adaptation de l'assortiment alimentaire aux préférences locales a été soulignée. Il est ressorti clairement que l'alimentation scolaire a permis d'accroître le taux d'assiduité scolaire, notamment parmi les filles. Le représentant régional s'est félicité de la collaboration avec le PAM concernant la formation et l'appui dont ont bénéficié les femmes au début de la période de soudure.
26. La délégation a reçu des informations complètes sur la situation concernant la sécurité dans la région. On a fait l'éloge de la collaboration entre le personnel de sécurité du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du PAM. La nécessité d'utiliser des hélicoptères en l'absence de pistes aériennes et d'aéroports praticables a été relevée. La délégation s'est rendue dans divers sites avec un avion du PAM financé au titre d'une opération spéciale. D'une incontestable utilité, ce service a fait l'objet de marques d'appréciation de la part des institutions partenaires.
27. Le bureau de pays a également informé la délégation du déroulement et du suivi des enquêtes dans le cadre des allégations de corruption et de chantage à des fins sexuelles lié à la distribution de vivres, et des mesures qui ont été prises par la suite.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

28. La délégation a été d'avis que le PAM mettait en oeuvre un programme très coordonné en Guinée. Toutes les parties prenantes l'ont félicité pour son travail.
29. Le PAM devrait également renforcer le partenariat avec les autorités guinéennes.



30. La Guinée a demandé un appui à la communauté des donateurs étant donné l'insécurité persistante dans les pays voisins. Une attention particulière est nécessaire pour répondre aux besoins du pays en ce qui concerne les rapatriés et les PDI.
31. Le PAM devrait accorder la plus grande attention aux demandes d'adaptation de l'assortiment alimentaire aux goûts locaux ainsi qu'aux possibilités locales d'achat.
32. Le bureau de pays du PAM devrait renforcer ses contrôles internes pour garantir que les cas de corruption et de fraude soient immédiatement dénoncés et poursuivis. En outre, il devrait rester vigilant vis-à-vis des situations pouvant se prêter à un détournement de l'aide alimentaire de la part des agents chargés de la distribution.



ANNEXE I**VISITES EFFECTUÉES PAR LES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2003****MAURITANIE – SÉNÉGAL - GUINÉE****22 février– 5 mars 2003****Départ de Rome: 22 février 2003****Retour à Rome: 6 mars 2003****LISTE DES PARTICIPANTS**

- Liste A:** S.E. M. Ibrahim Bocar Daga
Ambassadeur
Ambassade de la République du Mali
- S.E. M. Hamoud Ould Ely
Ambassadeur
Ambassade de la République islamique de Mauritanie
- Liste B:** M. Adnan Bashir Khan
Conseiller agricole
Ambassade la République islamique du Pakistan
- S.E. M. Ma Shiqing
Ministre plénipotentiaire
Représentation permanente de la République populaire de Chine
- Liste C:** M. Patrick Saint-Hilaire
Premier Secrétaire
Ambassade de la République d'Haïti
- Liste D:**
- Liste E:** S.E. M. Bojana Hocevar
Ministre plénipotentiaire
Représentation permanente de la République de Slovénie
- Secrétariat du PAM:** M. Manuel Aranda da Silva
Directeur régional du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
- M. Thomas Lecato
Attaché de liaison du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest



ANNEXE II**VISITE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN
MAURITANIE, AU SÉNÉGAL ET EN GUINÉE**

(22 février – 5 mars)

PROGRAMME**Samedi 22 février**

- 7 heures Départ de Rome pour Paris — vol AF 2305
- 9 h 10 Arrivée à Paris
- 11 heures Départ de Paris pour Nouakchott — vol AF 764
- 15 h 35 Arrivée à l'aéroport de Nouakchott
- Accueil par M. Philippe Guyon le Bouffy, représentant du PAM en Mauritanie
- Départ pour l'*Hôtel Mercure*
- Après-midi et soirée à l'*Hôtel Mercure*

Hôtel Mercure Tél.: (222) 529 50 50 Fax: (222) 529 50 55

Dimanche 23 février

- Départ de l'hôtel, en automobile du PAM, pour le bureau du PAM
- 8 heures Réunion d'information au bureau de pays
- Réunions avec les autorités gouvernementales:**
- 9 heures Réunion avec le Ministre de l'éducation
- 10 heures Réunion avec le Ministre du développement rural
- 11 heures Réunion avec le Premier Ministre
- 12 heures Réunion avec le Commissaire à la sécurité alimentaire
- Déjeuner à l'*Hôtel Mercure*
- Visites sur le terrain**
- 15 heures Départ de Nouakchott pour Boghe (route goudronnée)
- 19 h 30 Arrivée à Boghe
- 20 heures Dîner à l'*Hôtel Azur*

Hôtel Azur Tél.: (222) 550 88 99 Fax: aucun



Lundi 24 février

	Visites sur le terrain: Boghe — Aleg — Male — Monguel — Kaedi
7 heures	Petit déjeuner
8 heures	Départ pour l'Abri Moulin de Moundi (Axe Boghé – Aleg)
8 h 40	Arrivée à Moundi
8 h 55	Départ pour Aleg
9 h 30	Arrivée à Aleg et visite du périmètre de M'aivissa
10 heures	Départ pour Edebay Benar (Axe Aleg – Male – Monguel – Kaedi)
10 h 45	Visite des secteurs affectés par la sécheresse d'Edebay Benar
11 heures	Départ pour Male
11 h 45	Arrivée à Male Déjeuner à Male offert par Le Wali
14 heures	Départ pour Bofal
14 h 15	Arrivée à Bofal et visite du Cac de Bofal
14 h 30	Départ pour Sawata
15 h 10	Visite du barrage de Sawata
15 h 25	Départ pour Sadda
15 h 55	Visite des secteurs affectés par la sécheresse de Sadda
16 h 10	Départ pour Moit
16 h 25	Arrivée à Moit et visite des secteurs affectés par la sécheresse
16 h 40	Départ pour Monguel
17 h 05	Arrivée au Site de la Digue Tezekra et visite
17 h 30	Arrivée à Monguel
17 h 30	Départ pour Kaédi
18 h 30	Arrivée à Kaédi
20 heures	Dîner offert par Le Wali Nuitée à Kaédi, à l' <i>Hôtel Faboly</i>

<i>Hôtel Faboly Tél.: (222) 649 33 41 Fax: aucun</i>
--

Mardi 25 février

	Visites sur le terrain: Kaédi — Boghe — Aleg — Nouakchott
7 heures	Petit déjeuner à l'hôtel
8 heures	Visite du périmètre maraîcher de Guidime
8 h 30	Visite du site de reboisement de Kaédi
8 h 45	Visite du Centre d'alphabétisation SECF - Kaédi



9 heures	Départ pour Debay El Hijaj (Axe Kaédi — Boghé — Aleg)
9 h 30	Visite de la cantine scolaire d'Edebay El Hijaj
10 heures	Arrivée à Abari et visite d'Abari
10 h 30	Départ pour Pi de Thila
11 h 15	Visite de Pi de Thila
11 h 45	Départ pour Bouhidda
12 h 15	Arrivée à Bouhidda et visite de la cantine scolaire
12 h 30	Départ pour Aleg
13 heures	Déjeuneur à Aleg offert par Le Wali
16 heures	Départ pour Nouakchott

Hôtel Mercure Tél.: (222) 529 50 50 Fax: (222) 529 50 55

Mercredi 26 février

	Départ de l'hôtel, en automobile du PAM, pour les installations des Nations Unies
8 h 30	Réunion avec des ONG (World Vision, FLM, OXFAM, ACORD) au bureau du PAM
10 heures	Réunion avec les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies dans la salle de conférence du PNUD
	Déjeuneur
	Compte rendu de la visite et information au bureau de pays du PAM
	Départ pour l'aéroport
17 heures	Départ du vol V7 321 pour Dakar
18 heures	Arrivée à l'aéroport Léopold Sedar Senghor de Dakar
	Accueil de M. Richard Verbeeck, représentant du PAM au Sénégal

Hôtel Sofitel Teranga Tél.: (221) 823 10 44 Fax: (221) 823 50 01

Jedi 27 février

8 h 45	Départ de l'hôtel, au automobile du PAM, pour le Bureau régional/bureau de pays du PAM
9 heures	Réunion d'information au bureau de pays (salle de réunion du rez-de-chaussée)
11 h 30	Réunion avec Mme Awa Guèye Kebe, Ministre de la famille et de la solidarité nationale



13 heures – 14 h 30	Déjeuneur au Lagon 1
14 h 45	Départ pour Kaolack par autobus du PAM
17 h 45	Arrivée à l' <i>Hôtel Relais de Kaolack</i>
19 h 30	Dîner avec le Gouverneur, M. Souleymane Ly

Hôtel Le Relais de Kaolack Tél.: (221) 941 10 00 Fax: (221) 941 10 02

Vendredi 28 février

7 h 15 – 8 h 30	Visite du projet d'alimentation scolaire à Sibassor
9 heures – 10 h 20	Visite du dispensaire catholique de Maka Kahone
10 h 30 – 11 heures	Visite du complexe des entrepôts de la Commission de la sécurité alimentaire à Kahone
11 h 30	Retour et déjeuneur à l'hôtel
13 h 45 – 16 h 45	Retour à Dakar

Hôtel Sofitel Teranga Tél. (221) 823.10.44 Fax: (221) 823.50.01

Samedi 1er mars

matinée Réunion d'information au Bureau régional

Hôtel Sofitel Teranga Tél.: (221) 823 10 44 Fax: (221) 823 50 01

Dimanche 2 mars

14 h 15	Départ pour Conakry, vol V7 724
16 h 35	Arrivée à Conakry
	Accueil par un représentant du Ministère des affaires étrangères et de la coopération et par Mme Myrta Kaulard, administrateur chargée du bureau de pays en Guinée
	Installation à l' <i>Hôtel Camayenne</i>
	Réunion d'information sur la sécurité à l' <i>Hôtel Camayenne</i> et examen du programme de la visite
	Dîner à l' <i>Hôtel Camayenne</i> avec l'administrateur chargée du bureau du PAM en Guinée



Hôtel Camayenne Tél.: (224) 01 66 48 48 Fax: (224) 41 29 91

Lundi 3 mars

8 heures	Départ de l'hôtel pour le bureau du PAM
8 h 15	Réunion d'information au bureau de pays du PAM
10 heures	Réunion avec le Ministre des affaires étrangères (au ministère)
10 h 45	Réunion avec le Ministre de l'intérieur (au ministère)
11 h 30	Réunion avec le Ministre de l'agriculture (au ministère)
12 h 15	Réunion avec le Ministre de l'éducation (au ministère)
13 h 15	Déjeuner à l' <i>Hôtel Camayenne</i> avec le Ministre de l'action sociale, de la promotion féminine et de l'enfance
14 h 30	Réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires d'exécution au bureau du PAM
16 h 30	Réunion avec des donateurs au bureau du PAM
18 heures	Retour à l' <i>Hôtel Camayenne</i> , quartier libre

Hôtel Camayenne Tél.: (224) 01 66 48 48 Fax: (224) 41 29 91

Mardi 4 mars

7 h 15	Départ de l' <i>Hôtel Camayenne</i> pour l'aéroport de Conakry
8 heures	Départ par avion du PAM pour N'zerekore
10 heures	Atterrissage à l'aérodrome de N'zerekore
10 h 40	Réunion avec le gouverneur de N'zerekore
11 h 30	Départ par automobile du PAM pour Thuo, poste frontière avec le Libéria, pour observer les arrivées des personnes déplacées par la crise en Côte d'Ivoire; visite du centre d'accueil provisoire de Bossou; visite du projet scolaire d'urgence à la préfecture de Lola, à la frontière avec la Côte d'Ivoire
16 h 30	Retour à N'zerekore, installation à l' <i>Hôtel Nimba</i> et repos
18 heures	Réunion avec des représentants du système des Nations Unies et des partenaires d'exécution
20 heures	Dîner à l' <i>Hôtel Nimba</i> avec les principaux partenaires

Hôtel Mount Nimba Tél.: (224) 91 15 57



Mercredi 5 mars

7 h 15	Départ de l' <i>Hôtel Nimba</i> pour l'aérodrome de N'zerekore
8 heures	Départ par avion du PAM de l'aérodrome de N'zerekore
10 heures	Arrivée à l'aérodrome de Siguiiri (préfecture de Kankan)
10 h 30	Réunion avec le Préfet et les principaux partenaires
11 h 30	Visite du projet d'alimentation scolaire réalisé à Siguiiri dans le cadre du programme de pays
13 heures	Départ pour l'aérodrome de Siguiiri
13 h 30	Départ de Siguiiri, par avion du PAM, pour Conakry
15 h 30	Arrivée à l'aéroport de Conakry
16 heures	Arrivée à l' <i>Hôtel Camayenne</i> et repos
17 heures	Collecte des bagages, des billets et des passeports par le personnel du PAM pour les formalité d'enregistrement
17 h 30	Compte rendu et réunion d'information avec le Coordonnateur pour les questions humanitaires et le représentant résident à l' <i>Hôtel Camayenne</i>
18 h 30	Compte rendu et réunion d'information avec les hauts fonctionnaires du PAM en Guinée à l' <i>Hôtel Camayenne</i>
19 h 30	Collation avec les hauts fonctionnaires du PAM à l' <i>Hôtel Camayenne</i>
21 heures	Départ de l' <i>Hôtel Camayenne</i> pour l'aéroport de Conakry
22 h 55	Départ pour Rome par le vol Air France AF 767 (arrivée à Paris à 06 heures le 6 mars 2003)



ANNEXE III**LISTE DES PRINCIPAUX REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS****MAURITANIE****22-26 février 2003**

S.E. M. Cheikh Al Avia O/ MOHAMED KHOUNA, Premier Ministre
S.E. M. Mohamed O/ NANY, Ministre des affaires économiques et du développement
S.E. M. Mohamed Mahmoud O/ JAAFAR, Ministre de la santé et des affaires sociales
S.E. M. Aboubakrine O/ AHMED, Ministre de l'éducation nationale
M. Sidi Mohamed O/ BIYA, Commissaire à la sécurité alimentaire
Mme Mintata M/ HDEID, Secrétaire d'État à la condition féminine

SÉNÉGAL**27 février–2 mars 2003**

S.E. Mme Awa Guèye KEBE, Ministre de la famille et de la solidarité nationale
M. Mbaye DIACK, Secrétaire général adjoint de la Présidence
M. Souleymane LY, Gouverneur de la Région de Kaolack

GUINÉE CONAKRY**2–5 mars 2003**

S.E. M. Louceny Fall, Ministre des affaires étrangères
S.E. M. Moussa Solano, Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation
S.E. M. Jean Paul Sarr, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des forêts
S.E. M. Galéma Guilavogui, Ministre de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique

